

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/825-travaux-gymnase-immeuble-jamois.html>

Travaux : Gymnase, Immeuble Jamois

- Châteaubriant - Culture, expositions, livres, loisirs, spectacles - Patinoire, bowling, golf, sports -



Date de mise en ligne : vendredi 25 septembre 2009

Ecrit le 30 mai 2007

Le gymnase s'appellera Â« Guy Môquet Â»

Le nom du futur gymnase ? C'est une question qui ne se posait pas encore. Mais MonPrésidentAdoré a parlé de Guy Môquet, et le nom « Guy Môquet » est devenu à la mode sarkozienne. Et comme le futur gymnase est à côté du lycée Guy Môquet, le maire de Châteaubriant a eu une idée gé-niale ! Le gymnase sera « gymnase Guy Môquet ». (annonce du 21 mai 2007)

Eh oui, si les élus d'opposition avaient osé proposer le nom de ce jeune communiste, la majorité umpiste aurait refusé, mais MonPrésidentAdoré a parlé : il faut bien s'habituer à se soumettre sans discuter ! Et, en plus, le maire va proposer à MonPrésidentAdoré de venir l'inaugurer !!



Intérieur dfu gym

Les travaux du Centre Municipal des sports (CMS) devraient commencer en juillet. Le futur gymnase sera prêt pour septembre. Il a été confié au cabinet Deesse 23 de Nantes (architecte Jacques Arnoux, à gauche sur la photo).

Le gymnase est implanté sur un terrain acheté par la Ville, situé à l'angle de l'en mai 2005-»1806a rue des Déportés-résistants (RD 178) et du Boulevard Fernand Grenier. Cette implantation permettra, le cas échéant, l'aménagement d'un second terrain de football à l'ouest du terrain existant.

Les travaux de gros-oeuvre sont pratiquement achevés : murs, charpente, travaux d'étanchéité, pose de la dalle de sol...



Gymnase en construc

Le nouveau gymnase occupera une surface de 1 523 m² avec :

â€“ une aire de jeux multisports. Les poteaux de basket, les buts de handball et autres équipements sportifs seront suspendus et automatisés (électriques).

Le sol multisports « haute qualité » a été fait dans l'objectif de pouvoir accueillir tous les sports et notamment le roller. Il sera constitué avec une couche de mousse, une couche de contreplaqué et un revêtement d'usure.

â€“ des vestiaires joueurs (4) et arbitres (2) ;

â€“ des sanitaires ;

â€“ une infirmerie ;

â€“ des locaux techniques et de rangement ;

â€“ des tribunes (environ 150 places) accessibles par escalier et par ascenseur.

â€“ une salle de réunion vitrée à l'étage ;

L'ensemble est très clair. Le chauffage sera au gaz.

Le gymnase pourra être également homologué pour les compétitions départementales et régionales de sports collectifs et individuels.



INSTRUCTION D'UN GYMNASSE - CHATEAUBRIANT	
COÛT DU PROJET : 1 600 000 HT	
MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRIE DE CHATEAUBRIANT	
PC : 15 NOVEMBRE 2005	
ARCHITECTE	DESSIN 22
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 23
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 24
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 25
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 26
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 27
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 28
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 29
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 30
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 31
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 32
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 33
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 34
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 35
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 36
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 37
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 38
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 39
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 40
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 41
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 42
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 43
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 44
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 45
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 46
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 47
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 48
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 49
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 50
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 51
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 52
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 53
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 54
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 55
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 56
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 57
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 58
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 59
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 60
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 61
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 62
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 63
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 64
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 65
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 66
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 67
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 68
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 69
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 70
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 71
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 72
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 73
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 74
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 75
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 76
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 77
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 78
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 79
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 80
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 81
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 82
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 83
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 84
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 85
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 86
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 87
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 88
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 89
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 90
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 91
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 92
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 93
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 94
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 95
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 96
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 97
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 98
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 99
ARCHITECTE ASSOCIÉ	DESSIN 100

Gymnase : le coût ann

COÛT DES TRAVAUX : eh bien on n'en sait rien ! En février 2005 le Conseil Municipal annonçait 1 600 000 Euros TTC. Le 6 février 2007 il était question de 2 000 000 TTC. Maintenant, selon le document de la mairie, on nous annonce 2 670 000 Euros TTC

Saura-t-on jamais ? La seule chose sûre c'est la subvention du Conseil Général : 670 000 Euros

Petit historique :

â€“ Il est question de ce gymnase au [Conseil Municipal de février 2005](#)

â€“ [mai 2005](#) on dit que ce gymnase coûtera 1300 000 Euros HT

â€“ le projet figure au contrat de territoire pour une [subvention de 670 000 Euros](#)

â€“ [le terrain](#) est acheté en décembre 2005 pour 63 551 Euros, il est question de travaux de 1600 000 Euros TTC (ce qui correspond bien à 1300 000 Euros HT)

â€“ [En février 2006](#) on parle encore de 1300 000 Euros HT

â€“ mais [en décembre 2006](#), lors de la pose de la première pierre, on est déjà à 2 000 000 Euros TTC

â€“ Enfin, le 21 mai 2007, la municipalité parle de 2 670 000 Euros TTC alors même que le panneau apposé sur le chantier parle de 1 160 000 Euros HT.

de quoi y perdre son latin ... et ses sous !

Devinette du 6 juin 2007

Qu'est-ce qu'une éventualité retorse ?

Réponse :

On sait que le maire de Châteaubriant va donner le nom du jeune communiste Guy Môquet au gymnase qui se situe à côté du Lycée Guy Môquet, répondant, en cela, à l'émotion crocodilesque de MonPrésidentAdoré. Mais il se dit, voyez comme les gens sont méchants !, il se dit donc que le maire de Châteaubriant, par mesure de rétorsion, n'autorisera point le lycée Guy Môquet à utiliser le gymnase Guy Môquet. Pourquoi ? Parce que la Région Pays de Loire n'a pas voulu faire une exception pour Châteaubriant en donnant une subvention supplémentaire pour ce gymnase.

Mais ceci n'est peut être qu'un fâcheux procès d'intention. Le maire saura sans doute, avec la sportivité qu'on lui connaît, accorder aux jeunes les espaces sportifs dont ils ont besoin. Nous le saurons dans quelques mois.

Immeuble Jamois



ImmeubleJamois Immeuble Jamois



Démolition 16 avril

Le temps passe et les pages de La Mée ne sont pas extensibles... Revenons un peu en arrière : le 16 avril 2007 a été détruite la petite maison « Jamois » située au sud de l'entrée du château de Châteaubriant, face à la Grand Rue. Là se trouvait le salon de coiffure de Mme Jamois. Celle-ci avait sa salle à manger et sa cuisine dans le fond (pièces sans fenêtres) et sa chambre au dessus.

La pelleteuse (à droite) a dégagé l'escalier qui grimpe à la sous-préfecture (à gauche). On aperçoit, dans le fond, les fenêtres des bureaux de la sous-préfecture. Il va rester maintenant à aménager le coin pour faire quelque chose d'esthétique sans laisser une « dent creuse » dans la rue.

Prochains travaux : l'ancien office de tourisme, un peu plus haut dans la rue du château ??

[L'ancien office de tourisme a été démoli](#)

[Les immeubles voisins ont été démolis le 19 septembre 2009 - lire plus loin](#)

Ecrit le 5 août 2009

L'été des travaux en ville

Enfin ! Enfin des travaux de voirie sont faits dans la ville de Châteaubriant, en dehors des ronds-points et des passages surélevés.

Le carrefour Rue 11 Novembre/Rue du Château/Rue du Duc d'Aumale/Rue des Déportés Résistants a été redessiné avec modification des trottoirs, pour améliorer la circulation (voir photo).

La rue de la Vannerie a été refaite aussi (pas un luxe !) et des trottoirs ont été améliorés ici ou là. Espérons que cela sera fait boulevard de la République, aux alentours de La Poste où le sol défoncé et les bordures de trottoirs cassées, représentent un danger certains pour les personnes à mobilité réduite.

Petit parking

La rue Hoche fait aussi l'objet de travaux, notamment avec élargissement du trottoir longeant l'école Nazareth. Nécessaire, sans doute, mais compliquant encore la circulation dans cette rue étroite. Et ne parlons pas du stationnement !

Pourtant, au bout de cette rue, un terrain de 388 m² a été acquis depuis avril 2003, pour faire une palette de retournement et aménager des places de parking. Mais, depuis 6 ans, les riverains ne voient rien venir ... Ils sont bien gentils, bien polis : ils ne disent rien. Ils espèrent cependant !

Ecrit le 5 août 2009

Travaux d'été

Ménage, déménagement, peinture, jardinage, carrelage, garde d'enfants, tapisserie, repassage, nettoyages divers : un certain nombre de personnes ont reçu des chèques pré-payés de 10 Euros ou 20 Euros pour un total de 200

Euros. Elles doivent les employer avant le 31 janvier 2010 en passant par une structure agréée à cet effet.

L'ACPM est habilitée par la Préfecture et sous contrôle permanent de la Direction du Travail. Elle propose de nombreuses prestations en échange de ces chèques pré-payés. Contact : 14 rue des Vauzelles à Châteaubriant - 02 40 28 09 70

Ecrit le 23 septembre 2009

Permis de démolir

Deux maisons, achetées par la ville, ont été démolies aux 19 et 21 de la rue du Château à Châteaubriant . Objectif : retrouver la vue sur les remparts du château. Un permis de démolir a été demandé, l'architecte des bâtiments de France a donné un avis favorable en demandant de soigner particulièrement le pignon du numéro 23 (là où se trouve le porche d'entrée de l'ancien bâtiment du CCAS).

L'architecte a cependant signalé que cette démolition faisait référence à une étude d'aménagement des abords du château ... étude qui n'est pas commencée. On peut donc se demander si ces démolitions ne sont pas prématurées.

Au numéro 21 vivait la famille Monnier, fournisseur d'articles de pêche, de cave, cages, tamis et barattes. On peut en retrouver la trace en page 48 du livre « Regards sur une ville, Châteaubriant ».

La maison
au numéro 21 ne manquait pas de
caractère.

Elle avait en particulier
une belle
lucarne.
Peut-être
aurait-on pu
la garder ...

Dans un communiqué le groupe d'opposition regrette que l'aménagement du centre-ville ne soit pas abordé de façon globale :

« Quelle circulation ? « Nous proposons un plan global incluant les transports doux (vélos, piétons) »

« Quel habitat ? « jamais évoqué par la majorité. Souhaite-t-elle un centre sans habitants ? Pourtant il faut aider les jeunes ménages, notamment, à s'installer en centre ville ».

« Quelles écoles ? « sans jeunes ménages : pas ou peu d'enfants et donc des problèmes d'écoles en centre-ville ».

« Quels commerces ? « La question est importante pour donner un nouveau souffle au commerce de proximité qui s'épuise »

Le groupe minoritaire propose, en vain, la création d'une commission extra-municipale incluant habitants et commerçants

Ecrit le 2 décembre 2009

Rue Hoche, enfin



Parking rue H

Un terrain a été préempté en avril 2003 par la municipalité de Châteaubriant, au 53 rue Hoche, 388 m² pour 19 383 Euros (frais d'acte non compris), C'était, dit-on, pour agrandir l'aire de stationnement et faire une palette de retournement, bien utile dans cette rue étroite et en cul-de-sac, au pied des HLM.

Et puis ... pas de nouvelle ! Mais cet été, les riverains constatent que des travaux sont faits dans la rue. Ils espèrent, ils questionnent : aurons-nous notre palette de retournement ? Réponse : non, c'est pas prévu. Ils se résignent. Tous ? Non, quelques-uns lancent une pétition. Ça marche comme ça à Châteaubriant : faut réclamer ! Et voilà, le parking est presque prêt. Il reste à faire les tracés.

On ne vous dira pas qui, en sous-main, a rédigé la pétition, car cela ne ferait pas plaisir à la municipalité. L'essentiel est d'avoir obtenu une amélioration pour les habitants. ... mais faut du temps !

Côte de Juigné



Le trottoir a été élargi dans la côte de Juigné

Faut dire que, lorsque l'opposition pose ses questions directement, le maire est subitement frappé de surdité. Aux réunions de quartiers de 2002 et 2003, André Roul, ancien conseiller municipal, a signalé l'étroitesse du trottoir [le long de la maison de Mme Garel](#) dans la côte de Juigné, à Châteaubriant. Mais le maire a oublié. Guy Alliot, membre de la commission circulation, a posé le problème aux réunions circulation du 14 juin 2006 et du 22 novembre 2007. Mais le maire a dit n'être pas au courant.

Alors, de guerre lasse, un groupe de retraités a invité la presse, en mars 2009, à venir voir cet étroit trottoir où il n'était possible que de circuler en file indienne, le long d'une rue passante, et sans visibilité.

Ça marche comme ça à Châteaubriant : faut réclamer ! Et voilà le trottoir a été élargi ! Bravo !

Cheminement piétons

Autres travaux : un cheminement piéton a été aménagé entre le pont de la Grenouillère et la sortie de la ville, sur le côté de la route où il n'y a pas de maisons. Les habitants qui veulent aller voir leurs voisins sont donc obligés de traverser deux fois la route ou de prendre les accotements herbeux et dangereux .